



DU CŒUR DE L'ÉTAT

LE GOUVERNORAT SE RACONTE

Année I

Cité du Vatican

Numéro 1

TRIMESTRIEL JUILLET-SEPTEMBRE 2024





Publication du Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican
Communication institutionnelle
00120 Cité du Vatican (État de la Cité du Vatican)
Email: comunicazione@scv.va

Site internet: www.vaticanstate.va

X (Twitter): [Governatorato_SCV](#)
Instagram: [Governatorato_SCV](#)

Responsable éditorial : Nicola Gori

Éditeur : Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican

Maquette : Giuseppe Smacchia
Copyright: © Governatorato

SOMMAIRE

4 Éditorial

6 Présentation

Cardinale Fernando Vérgez Alzaga
Président du Gouvernorat

8 Le Gouvernorat et Laudato sì'

Sœur Raffaella Petrini
Secrétaire générale du Gouvernorat

12 L'Exhortation apostolique Laudate Deum

16 Laudato sì' et ses applications au Gouvernorat

Salvatore Farina
Directeur de la Direction des Infrastructures et des Services

19 Suggestions pratiques pour réduire la consommation énergétique et les impacts sur l'environnement

Carlo D'Alessandris, Fonctionnaire du Bureau Ateliers et Équipements de la Direction des Infrastructures et des Services

25 Conseils pour avoir la main verte

Rafael Tornini, Responsable du Service Jardin et Environnement de la Direction des Infrastructures et de Services



ÉDITORIAL

Ce numéro est le premier d'une série que le Gouvernorat a l'intention de publier trimestriellement à partir du 1er septembre.

Le choix de cette date n'est pas un hasard, mais lié à la Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création. En effet, à partir du 1er septembre commence le Temps de la Création, qui s'achève le 4 octobre, fête liturgique de saint François d'Assise. Le thème de cette 19ème édition est : « Espérons et agissons avec la création » et se réfère à la lettre de l'apôtre saint Paul aux Romains (8, 19-25).

C'est pourquoi le premier numéro a pour thème la protection de la Maison commune et tout ce qui concerne l'environnement et sa préservation, selon les principes énoncés par le Pape François dans l'Encyclique Laudato sì'.

C'est en premier lieu la Direction des Infrastructures et des Services, à qui il incombe d'appliquer les valeurs contenues dans l'Encyclique et de concrétiser ce que le Pape a demandé, qui a apporté sa collaboration.

Dans cette optique ces pages souhaitent également être une occasion de remercier ceux qui, chaque jour, mettent leur professionnalisme et leur engagement au service du bien commun.

Elles se veulent aussi être un instrument servant de lien entre ce qui se passe dans la communauté de travail à l'intérieur des murs du Vatican et le monde extérieur.

Les activités de la Présidence, du Secrétariat général et des différentes Directions du Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican trouveront ainsi place périodiquement dans chaque édition.

Un État petit en taille, mais pas dans sa capacité à transmettre un message : l'application des valeurs évangéliques dans ses structures et son unicité en tant que réalité au service de l'Evêque de Rome.





En effet, le Gouvernorat est l'expression d'une entité juridique, institutionnelle et humaine, caractérisée par l'internationalité de ses membres, par une aspiration commune à la construction d'une société fondée sur les principes de la solidarité, de l'inclusion, de la fraternité et du service au ministère pétrinien du successeur de Pierre.

La particularité de l'État réside donc dans le fait qu'il est un instrument fonctionnel de l'Évêque de Rome pour le soutenir dans l'accomplissement de sa mission universelle. C'est pourquoi ce qui se passe à l'intérieur de ses frontières a une résonance qui ne se mesure pas à son étendue territoriale ou au nombre de ses habitants, mais qui est chargée d'une perspective universelle.

C'est avec cette certitude que ces pages veulent aider à jeter un regard sur une réalité aussi vaste et multiforme que celle du Gouvernorat.

Notre souhait étant de pouvoir réaliser cette aspiration.

Nicola Gori



PRÉSENTATION

Cardinal Fernando Vérgez Alzaga

Président du Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican

Il y a toujours un premier numéro, un premier jour pour toute initiative. Celle que nous présentons prend son départ le 1er septembre, date choisie pour célébrer et prier pour la Création. Un rendez-vous annuel auquel le Pape François dédie un message particulier. C'est donc avec les yeux tournés vers la Maison commune que nous confions ces pages aux lecteurs. Qu'est-ce qui nous a poussés à prendre cette initiative ?

Essentiellement, nous voulons faire de ce périodique un reflet de la réalité du Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican. De fait, certains de ses traits sont inconnus d'une bonne partie du monde catholique. C'est avec cette prémissse que l'objectif qui sous-tend cette publication est d'atteindre proches et lointains pour offrir un aperçu de la vie d'une institution qui, en 2029, fêtera ses cent ans d'existence.

Le Gouvernorat n'est pas seulement une réalité juridique, publique, légale, mais aussi une communauté. De travail où des hommes et des femmes mettent à disposition leurs compétences, leurs ressources, leurs talents au service du Successeur de Pierre. Comme l'explique l'article 1, de la Loi sur le Gouvernement de l'État de la Cité du Vatican n° CCLXXIV du 25 novembre 2018, le Gouvernorat « exerce le pouvoir et les fonctions spécifiques qui lui sont attribués pour garantir au Saint-Siège l'indépendance absolue et visible, notamment dans le domaine international, dans l'exercice de la mission universelle et pastorale du Souverain Pontife ».



C'est dans ce cadre qu'entend s'insérer ce périodique, pour servir de pont, de lien, de moyen de contact entre les diverses réalités du Gouvernorat et l'extérieur, pour montrer l'ampleur et la diversité de ses compétences.

À commencer par la sécurité, en passant par l'ordre public et la protection civile ; de la protection de la santé, de l'hygiène publique, de l'environnement et de l'écologie, en passant par les services postaux, philatéliques et douaniers. Sans compter les diverses infrastructures de connectivité et de réseau, l'activité du bâtiment, les équipements techniques, hydrauliques et électriques, en allant jusqu'à leur surveillance et manutention ; de la conservation à la mise en valeur et à l'exploitation du complexe artistique des Musées du Vatican, ainsi qu'à la surintendance sur les biens de l'ensemble du patrimoine artistique, historique, archéologique et ethnographique. Il est évident que, face à une réalité si complexe, les thématiques de chaque publication peuvent être innombrables. Par conséquent, nous souhaitons que la lecture de ces pages puisse permettre aux lecteurs de trouver l'occasion d'une meilleure connaissance ou découverte de ce qui advient dans le Gouvernorat. Avec le souhait qu'ils puissent aussi saisir des motifs de réflexion pour leur vie et trouver une certaine inspiration en entrant en contact avec l'essence du Vatican : servir le ministère universel du Pape. Sans jamais oublier qu'il existe une dimension spirituelle qui n'est pas secondaire, mais constitutif de l'ensemble de l'appareil du Gouvernorat. À ce propos, je rappelle ce que disait sainte Thérèse de Lisieux : « La route que nous parcourons est très différente, mais le but est le même. Nous ne devons avoir qu'un seul objectif : devenir saints sur la voie que le bon Dieu nous a tracée ».



LE GOUVERNORAT ET L'ENCYCLIQUE LAUDATO SI'

Sœur Raffaella Petrini

Secrétaire générale du Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican

La sauvegarde de la création « n'est pas seulement une question éthique, mais aussi éminemment théologique : elle concerne, en effet, l'imbrication du mystère de l'homme et du mystère de Dieu ». Ainsi s'exprime le Pape François dans son Message pour la Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création, célébrée le 1er septembre, sur le thème suivant : « Espère et agis avec la création ». Cette phrase fait référence à la Lettre de saint Paul aux Romains (8, 19-25) : l'Apôtre « explique ce que signifie vivre selon l'Esprit et se concentre sur l'espérance certaine du salut par la foi, qui est la vie nouvelle dans le Christ ». Le Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican a choisi cette date pour publier un périodique trimestriel, en consacrant le premier numéro à la protection et à la sauvegarde de la Maison commune et à l'application des principes de l'Encyclique Laudato si'. Dans son Message pour le 1er septembre, le Pape souligne qu'il existe « une motivation transcendante (théologico-éthique) qui engage le chrétien à promouvoir la justice et la paix dans le monde, y compris à travers la destination universelle des biens ». Il s'agit de la « révélation des fils de Dieu que la création attend, en gémissant comme dans les douleurs de l'enfantement ». Le Pape relève que ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement « la vie terrestre de l'homme dans l'histoire mais surtout son destin dans l'éternité, l'eschaton de notre bonheur, le Paradis de notre paix, dans le Christ Seigneur du cosmos, le Crucifié-Ressuscité par amour ».





C'est dans ce contexte qu'espérer et agir avec la création signifie « vivre une foi incarnée, qui sait entrer dans la chair souffrante et pleine d'espérance des personnes, en partageant l'attente de la résurrection des corps à laquelle les croyants sont prédestinés dans le Christ Seigneur ».

Voilà pourquoi, dès la publication de l'Encyclique Laudato sì, en 2015, le Gouvernorat s'est efforcé d'appliquer les principes énoncés par le Pape François. L'objectif est on ne peut plus actuel : promouvoir le bien de l'humanité, car la sauvegarde de la création est, en premier lieu, un acte de charité envers l'homme qui habite cette Maison commune tellement maltraitée. D'ailleurs, au centre de Laudato sì se trouve l'écologie intégrale, qui doit devenir un nouveau paradigme de justice, car la création n'est pas un « simple cadre » de la vie humaine. Ce n'est pas un hasard si, dans son incipit, l'Encyclique rappelle les paroles de saint François d'Assise dans son Cantique des créatures : « Louez sois-tu, mon Seigneur, pour soeur notre mère la terre, qui nous soutient et nous gouverne, et produit divers fruits avec les fleurs colorées et l'herbe ». L'évocation du Poverello est une invitation à la « conversion écologique », à un « changement de direction », car il n'y a plus de temps à perdre, il faut intervenir. L'humanité doit assumer la responsabilité d'un engagement pour « sauvegarder notre Maison commune ». Il s'agit de cette « conversion écologique » qui place l'homme au centre, avec ses fragilités et ses besoins.

D'où les efforts pour éliminer la misère, d'où aussi la solidarité, le choix préférentiel pour les pauvres, l'accès universelle et équitable aux ressources de la terre, un nouvel engagement social pour parvenir à la paix et éliminer la guerre.



Le Pape lance un appel à tous les hommes, pas seulement aux croyants, car la Maison commune est à tous, sans aucune exclusion. Il invite au dialogue, à se confronter les uns aux autres, il appelle à nous rassembler pour intervenir avant qu'il ne soit trop tard. Il veut réveiller les consciences, créer des occasions de réflexion et conduire à l'action. En premier lieu, il secoue les chrétiens de la torpeur ou de l'indifférence envers la création et il rappelle leur vocation de gardiens de l'œuvre de Dieu. Cette vocation représente, sans aucun doute, une part essentielle d'une « existence vertueuse ; cela n'est quelque chose d'optionnel, ni un aspect secondaire de l'expérience chrétienne ». S'inspirant de ces valeurs, le Gouvernorat a cherché à faire de l'Encyclique sa référence programmatique, en faisant s'y intéresser toutes les Directions et réalités dont il se compose. Les efforts visent à réduire l'impact environnemental des émissions de CO₂, avec pour objectif de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 grâce à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, comme l'eau et l'énergie. Avec aussi la réalisation de projets tendant à l'efficacité énergétique et à la rénovation du patrimoine technologique. Sans oublier la mobilité durable, la diversification et l'approvisionnement de produits énergétiques et de carburants moins polluants ou alternatifs, le traitement des déchets et le développement de projet de reforestation. Je voudrais rappeler que le Saint-Siège, au cours des années, a adhéré à divers Protocoles sur le climat : Montréal (2008), amendements de Kigali au Protocole de Montréal (2020) et Convention cadre sur les changements climatiques et Accords de Paris (2022).

Le Gouvernorat, pour parvenir à atteindre les objectifs exprimés dans ces divers Protocoles, a lancé une série de projets pour la réalisation d'équipements de production d'énergie à partir de sources renouvelables, de la rationalisation des ressources hydriques et de la mobilité électrique.



C'est dans ce contexte que se situe également l'acquisition de voitures électriques et la mise en fonction des colonnes de recharges, l'installation de l'équipement photovoltaïque sur la couverture en vitrage de l'entrée des Musées du Vatican et de l'équipement agrivoltaïque qui sera réalisé à l'intérieur de la zone extraterritoriale de Santa Maria di Galeria. Ce dernier, comme l'affirme le Pape François dans la Lettre apostolique sous forme de Motu Proprio Fratello sole, assurera non seulement l'alimentation électrique de la station radiophonique qui s'y trouve, mais également l'ensemble des besoins énergétiques de l'État de la Cité du Vatican. Le Pape a confié la charge de la réalisation de ce projet de Santa Maria di Galeria au Président du Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican et au Président de l'Administration du Patrimoine du Siège Apostolique.

Il s'agit là d'efforts importants qui permettront à l'État de la Cité du Vatican de parvenir à l'autonomie énergétique obtenue grâce à des sources renouvelables.

Je souhaite aux lecteurs de participer à notre aventure avec solidarité et un soutien, notamment moral.



L'EXHORTATION APOSTOLIQUE *LAUDATE DEUM*

« Nous avons beau essayer de les nier, de les cacher, de les dissimuler ou de les relativiser, les signes du changement climatique sont là, toujours plus évidents ». Ainsi s'exprime le Pape François dans l'Exhortation apostolique Laudate Deum. Ce document a été publié de façon symbolique le mercredi 4 octobre 2023, fête de saint François d'Assise, en conclusion du Temps de la Création, le jour où s'ouvrirait la première Session de la XVIème Assemblée générale ordinaire du Synode des Évêques sur le thème " Pour une Église synodale : communion, participation et mission ".

Il Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican a accueilli les indications contenues dans Laudate Deum et les applique dans l'exercice quotidien de ses fonctions.

L'Exhortation apostolique – dans la continuité avec l'Encyclique Laudato si' du 24 mai 2015 – s'adresse non seulement aux chrétiens, mais à toutes les personnes de bonne volonté qui veulent s'efforcer de résoudre la crise climatique.

Par ce texte, le Pape a souhaité compléter et préciser ce qui est énoncé dans Laudato si' et lancer un cri d'alarme pour inviter tout le monde à faire des efforts avant qu'il ne soit trop tard face au changement climatique : « La réflexion et les informations que nous avons pu recueillir au cours de ces huit dernières années nous permettent de préciser et de compléter ce que nous avons affirmé il y a quelque temps. C'est pour cette raison, et parce que la situation est en train de devenir encore plus urgente, que j'ai voulu partager ces pages avec vous ».





Climate
Change



Dans les six chapitres dont se compose le document, le Pape souligne que le changement climatique est indéniable et que ses effets sont toujours plus évidents malgré certaines tentatives pour « les dissimuler ou les relativiser ». De fait, le Pape met en évidence que : « Ces dernières années, de nombreuses personnes ont tenté de se moquer de ce constat. Elles font appel à des données supposées scientifiquement solides, comme le fait que la planète a toujours connu et connaîtra toujours des périodes de refroidissement et de réchauffement. Elles oublient de mentionner un autre fait pertinent : ce à quoi nous assistons aujourd’hui est une accélération inhabituelle du réchauffement, à une vitesse telle qu'il suffit d'une génération - et non des siècles ou des millénaires - pour le constater ».

Il affirme qu'on « ne peut plus douter de l'origine humaine – “anthropique” – du changement climatique » et demande que soient adoptées des mesures pour en prévenir des dommages encore plus graves.

Dans l'Encyclique Laudato si', le Pape avait offert une brève explication du paradigme technocratique qui est à la base du processus actuel de la dégradation environnementale. Dans Laudate Deum, il fait observer que ce paradigme n'a cessé de s'affirmer ces dernières années et que : « Les ressources naturelles nécessaires à la technologie, comme le lithium, le silicium et bien d'autres, ne sont certes pas illimitées, mais le plus grand problème est l'idéologie qui sous-tend une obsession : accroître au-delà de l'imaginable le pouvoir de l'homme, face auquel la réalité non humaine est une simple ressource à son service ».

Le Pape François fait également référence à la « faiblesse de la politique internationale » et souligne l'urgente nécessité d'une coopération : « Il ne s'agit pas de remplacer la politique, car, d'un autre côté, les puissances émergentes deviennent de plus en plus importantes et sont en fait capables d'obtenir des résultats significatifs dans la résolution de problèmes concrets, comme certaines d'entre elles l'ont démontré au cours de la pandémie. Le fait que les réponses aux problèmes peuvent venir de n'importe quel pays, aussi petit soit-il, finit par faire reconnaître le multilatéralisme comme une voie inévitable ».

Le Pape propose ensuite une réflexion sur les conférences sur le climat et appelle à dépasser les égoïsmes au niveau international au profit du bien commun.

Le Saint-Père invite aussi les croyants d'autres religions à agir, il rappelle aux catholiques qu'ils doivent prendre soin de la Maison commune et que les motivations de cet engagement découlent de la foi chrétienne.

Enfin, il lance une invitation à chacun « à accompagner ce chemin de réconciliation avec le monde qui nous accueille, et à l'embellir de sa contribution, car cet engagement concerne la dignité personnelle et les grandes valeurs ».



L'ENCYCLIQUE LAUDATO SI' ET SES APPLICATIONS AU GOUVERNORAT

L'Encyclique Laudato sì du Pape François, publiée en 2015, affronte l'urgente question de la protection de notre " maison commune ", c'est-à-dire la planète terre. Ce document attire l'attention sur la nécessité d'unir la famille humaine tout entière dans la recherche d'un développement durable.

L'État de la Cité du Vatican est engagé depuis de nombreuses années sur ce front par le biais de politiques environnementales de sauvegarde pour atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050 grâce à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Au cours des années, l'État a adhéré à différents Protocoles sur le climat, notamment le Protocole de Montréal (2008 et 2020) et les Accords de Paris (2022).

La Direction des Infrastructures et des Services du Gouvernorat est active en première ligne pour la mise en œuvre de stratégies d'amélioration de l'efficacité et de réduction des émissions de 20 % d'ici à 2030. Il s'agit d'un tournant éthico-culturel et technique très significatif, en développant des projets visant à la rénovation du patrimoine technologique, à la rationalisation des ressources hydriques, à la mobilité durable, au traitement des déchets et l'entretien des Jardins du Vatican.

En particulier, pour la production d'énergie électrique à partir de sources renouvelables, en 2008, avant même la publication de l'Encyclique, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la couverture de la Salle Paul VI (221 kWp). Actuellement, une installation est en phase de montage sur la couverture de l'entrée des Musées du Vatican (135 kWp) pour la compensation de leur consommation énergétique. Toujours dans le courant de l'année, on prévoit l'installation de nouveaux panneaux au-dessus des entrepôts du quartier de la " Vignaccia " (221 kWp) qui portera la puissance globale de sources renouvelables produites par l'État à plus de 577 kWp.





Sont également en cours d'installation des colonnes de recharge électrique. 35 sont déjà présentes sur l'ensemble du territoire de l'État ; leur nombre s'élèvera bientôt à 67 unités, que les employés pourront notamment utiliser.

Progressivement, le parc automobile officiel de l'État de la Cité du Vatican est en train d'être renouvelé, avec l'acquisition de nouvelles voitures à traction électrique ou hybride. En ce qui concerne l'eau, un projet de remplacement des tubes d'adduction hydrique est actuellement en phase de réalisation pour éliminer complètement les pertes le long du trajet. De plus, on procède à l'insertion de systèmes de remise en circulation des eaux des fontaines ornementales. La Direction des Infrastructures et des Services continue à œuvrer pour la substitution de centrales frigorifiques à bas impact GWP (Potentiel de réchauffement global) et pour la modernisation des centrales thermiques. La conception même de nouvelles constructions, de régénération et de conversion est exécutée par nos architectes et ingénieurs dans le plein respect de l'environnement, en cherchant à recourir aux solutions et aux matériaux de construction ayant le plus faible impact sur la nature. On procède également à la modernisation des structures grâce, par exemple, au remplacement de châssis de fenêtres plus performants pouvant garantir un meilleur bien-être thermo-hygrométrique et éliminer les ponts thermiques qui comportent une augmentation des coûts et des déperditions énergétiques.



Un autre thème important est la collecte séparée des déchets organiques qui permet la réalisation de compost réutilisé dans les Jardins du Vatican. Dans les Jardins, précisément, un programme de reforestation a été adopté et, en trois ans, a permis de planter 300 arbres de différentes espèces, en plus de l'élimination des pesticides. Le message de l'Encyclique Laudato sì nous invite donc à réfléchir sur la responsabilité de protéger notre planète et à considérer le rapport entre Dieu, les êtres humains et la terre.

La Direction des Infrastructures des Services du Gouvernorat, composé de plus de 300 hommes et femmes, œuvre d'une façon efficace et synergique là où l'apport et le travail de chaque personne est fondamental, tandis que l'engagement harmonieux pour accomplir un travail "d'équipe" est certainement un facteur de succès. Nous sommes certains que "plus et ensemble" nous réussirons à répondre aux nécessités et à trouver des solutions aux problématiques que le Saint-Père a voulu mettre en évidence dans son encyclique.

Salvatore Farina

Directeur de la Direction des Infrastructures et des Services

SUGGESTIONS PRATIQUES POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

par la Direction des Infrastructures et des Services

Réduire la consommation d'énergie est de plus en plus important aujourd'hui, car cela est indispensable pour la protection de l'environnement : en effet, en diminuant la consommation d'énergie, on diminue également la pollution liée à la production de la source d'énergie utilisée.

Actuellement, une plus grande prise de conscience de la part des individus s'unit à un engagement actif de la part des institutions, à travers la promotion d'initiatives liées aux économies d'énergie et à l'utilisation durable des ressources naturelles, ce qui se traduit par un bénéfice conséquent pour toute la communauté.

Une plus grande sensibilité à l'égard de l'impact sur l'environnement se traduit par la tendance à atteindre les normes de qualité énergétique les plus élevées : mais que signifie exactement économiser l'énergie et comment cela peut-il être réalisé ?

Deux voies s'offrent à nous :

- réduire la consommation d'énergie de manière active en produisant de l'énergie à partir de sources renouvelables à 100 % ;

- réduire la consommation d'énergie de manière passive, en agissant dans la vie quotidienne par des petits gestes et des mesures pour accroître l'efficience.

En d'autres termes, l'économie d'énergie passive est l'ensemble des actions qui peuvent être mises en œuvre au quotidien pour réduire la consommation d'énergie et rendre les habitudes de consommation plus efficientes.

Voici 5 actions utiles :



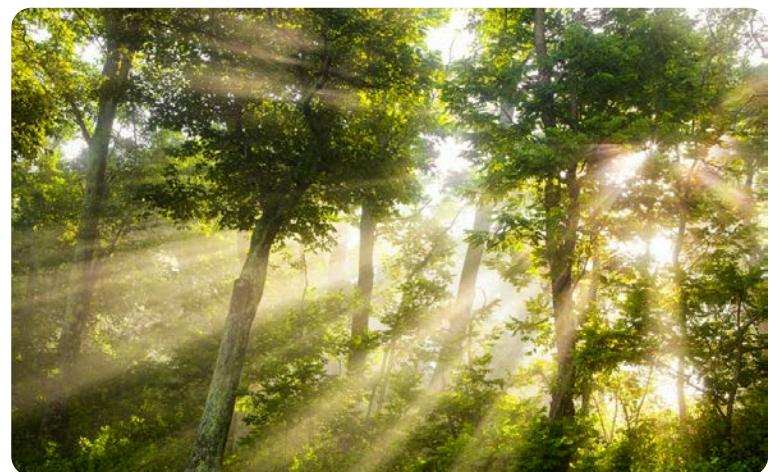
1. Appareils ménagers

Éteindre les appareils ménagers en dehors de leur utilisation (en effet, les voyants lumineux consomment une précieuse énergie même en stand-by). Il faut également les utiliser de façon pondérée : remplir le réfrigérateur et le congélateur sans les surcharger, en réglant la température interne à environ 4-5° pour le frigo et à -15/-18 °C pour le congélateur, sans oublier de contrôler les joints des portes ; pour la machine à laver et le lave-vaisselle, utiliser des programmes à basse température et remplissez-les au maximum ; maintenir tous les appareils ménagers en bon état de façon à fournir les meilleures prestations avec une consommation plus basse, en remplaçant les vieux appareils par de nouveaux modèles ayant une catégorie énergétique plus élevée.



2. Éclairage

Toujours éteindre les lumières quand elles ne servent pas, en exploitant le plus possible la lumière naturelle, et choisir les ampoules led à basse consommation.



3. Réchauffement et conditionnement environnemental

Gérer les équipements de chauffage en hiver de façon à obtenir une moindre déperdition énergétique quand on n'est pas chez soi ou durant les horaires nocturnes. De même, durant l'été, pour les équipements de conditionnement de l'air (air conditionné) qu'il faut éteindre avant de sortir ou les laisser à une température plus élevée (de la sorte, la pièce se refroidira rapidement à votre retour). Par ailleurs, pour garder les pièces plus fraîches en été, fermer les volets et opter pour des rideaux opaques. Enfin, régler les températures de set-point des équipements quand on présent à 20°C en hiver et à 26°C en été, en utilisant des systèmes de contrôle et des valves thermostatiques sur les terminaux émetteurs.



4. Eau chaude sanitaire

Contrôler la consommation de l'eau chaude sanitaire (ECS), surtout si on utilise un chauffe-eau électrique : pour économiser, régler la température de l'eau à 40-50 °C, utiliser le mélangeur au lieu du robinet séparé, installer des réducteurs de flux ou des brise-jets, prendre des douches rapides au lieu de prendre un bain.



5. Cuisiner

Cuisiner en choisissant des casseroles et des poêles en aluminium ayant une conductibilité thermique 14 fois plus efficace par rapport à l'acier, utiliser la cocotte-minute qui réduit les temps de cuisson, mettre les casseroles sur un brûleur proportionné à leur dimension, utiliser des plaques de cuisson à induction.



Il s'agit d'interventions communes, très souvent liées au bon sens et à la bonne pratique : soulignons, en particulier, que les installations de chauffage, d'air conditionné et les équipements électriques, qui constituent les principales sources de consommation, exigent un entretien régulier et périodique pour pouvoir minimiser la consommation énergétique qui leur est associée.

Carlo D'Alessandris

Fonctionnaire du Bureau Ateliers et Équipements de la Direction des Infrastructures et des Services

CONSEILS POUR AVOIR LA MAIN VERTE

par le Service Jardins et Environnement

Neuf ans après la promulgation de l'Encyclique Laudato si' du Pape François, de nombreuses initiatives ont été adoptées par le Saint-Siège pour répondre de manière positive et proactive à l'élan durable qui émane du document papal. « La terre est blessée, une conversion écologique est nécessaire », peut-on lire dans l'Encyclique ; il s'agit d'un appel au changement, une invitation à agir pour protéger et sauvegarder la création. L'appel du Pape en faveur d'une conversion écologique est également une invitation à l'écoute des communautés pauvres et marginalisées et de la terre elle-même, spécialement dans son propre voisinage.

Afin de donner l'exemple pratique d'une conversion écologique, le Service Jardins et Environnement s'est fixé comme objectif de travailler suivant quelques lignes directrices d'une importance fondamentale, comme l'utilisation de produits phytosanitaires d'origine naturelle et autorisés en agriculture biologique, la fertilisation des terrains, la gestion correcte des tailles et des élagages, le contrôle de la consommation d'une ressource épuisable comme l'eau et l'abolition des désherbants chimiques.



Dans ces quelques lignes directrices, nous traiterons chaque élément de manière synthétique mais complète, de sorte que nous puissions tous collaborer et être en harmonie avec " la beauté de la création ".

Comme tous les êtres vivants, les plantes ont besoin de se nourrir et de s'hydrater correctement. Si ces deux facteurs principaux sont en équilibre, les risques sont moindres de contracter des maladies, qui peuvent être d'origine fongique ou parasitaire et, en conséquence, elles deviennent plus enclines à l'autodéfense, sans besoin du support de médicaments (produits phytopharmaceutiques) pour se défendre.

En tenant compte de ce principe, si nous voulons œuvrer conscientement, nous devrons procéder à des fertilisations périodiques avec des produits d'origine organique qui soient correctement équilibrés. Ceux-ci se trouvent facilement dans le commerce.

Il faut bien suivre les modalités d'arrosage qui permettent aux plantes mises sur le terrain de les aider à s'enraciner en profondeur, en les stimulant grâce à des apports hydriques non excessifs au niveau de la périodicité, mais assez quantitatifs pour permettre l'absorption par le terrain de façon correcte.

Nous devons suivre le même critère pour les plantes en pots, dans le cas où l'on ne pourrait pas disposer d'installations d'arrosage adéquat, pour permettre une irrigation non excessive mais programmée. Arroser abondamment, en fonction des plantes que l'on a à disposition, au rythme de trois fois par semaine ou en tout cas en faisant attention à l'état d'humidité de la terre, si elles sont vigoureuses ou recroquevillées ou les pointes tournées vers le bas, signe d'un manque d'eau.





Pour ce qui est de la manutention des pelouses, il faut les tondre à une hauteur qui ne soit pas inférieure à 6 cm. Cela permet de créer une sorte d'ombre naturelle sur le terrain, permettant ainsi de conserver davantage le taux d'humidité aux heures les plus chaudes. Grâce à cette simple attention, nous pourrons alors remarquer une importante économie hydrique et des pelouses en excellent état.

Qu'entend-on par une taille ou un élagage correct ? Nous devons prendre en considération le fait que les plantes développent leur feuillage en fonction de leur appareil ou système racinaire ; cela signifie que les dimensions de ce que nous voyons sont proportionnelles aux racines. Voilà pourquoi nous devons toujours éviter d'effectuer des coupes drastiques, comme ce qu'on appelle l'élagage des arbres, mais effectuer uniquement des tailles visant à éliminer les branches sèches, la suppression du bois mort et des coupes de retour.

Cette technique permet à la branche taillée de continuer à transmettre la sève à la section qui n'a pas été taillée. En revanche, dans le cas de tailles qui doivent être faites pour stimuler la floraison de nos plantes, nous devrons les effectuer de telle sorte qu'elles sauvegardent les bourgeons floraux de nos plantes, qui varient selon chaque type de plante. Cette opération doit plutôt être effectuer à la fin de l'hiver lorsque les températures sont plus douces.

Rafael Tornini

Responsable du Service Jardins et Environnement de la Direction des Infrastructures et Services



